

Commission de la Défense

Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

Procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2024

Ordre du jour :

Échange de vues avec Madame Bonnie Jenkins, Sous-secrétaire d'État au contrôle des armements et à la sécurité internationale des États-Unis d'Amérique (U.S. Under Secretary of State for Arms Control and International Security Affairs)

*

Présents : Mme Diane Adehm, M. Guy Arendt, Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. André Bauler, Mme Taina Bofferding, M. Georges Engel, M. Tom Weidig, membres de la Commission de la Défense

Mme Nancy Arendt épouse Kemp, M. Franz Fayot, M. Gusty Graas, Mme Lydie Polfer, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés

Délégation américaine :

Ms Bonnie Jenkins, Under Secretary for Arms Control and International Security of the United States of America

His Excellency Mr Thomas Barrett, Ambassador of the United States of America in Luxembourg

Ms Kyla Brooke, Senior Manager of the Office for Western Europe (Washington)

Ms Rayna Rogers, Ms Charlotte Suka, Assistants of Ms Jenkins

Mr Lewis Gitter, Head of Political and Economic Affairs, U.S. Embassy in Luxembourg

Mr Jeff Schlink, Political Assistant to the U.S. Embassy in Luxembourg

M. Patrik Faber, Non-prolifération / Désarmement ; Contrôle des

exportations ; Traité sur le commerce des armes ; OTAN ; Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) ; Menaces hybrides, Direction des Affaires politiques, du Ministère des Affaires étrangères et européennes, de la Défense, de la Coopération et du Commerce extérieur

Mme Tania Tennina, M. Cédric Scarpellini, Service des relations européennes et internationales et du protocole, de l'Administration parlementaire

Mme Marianne Weycker, Service des commissions, de l'Administration parlementaire

Excusés : Mme Simone Beissel, Mme Liz Braz, M. Alex Donnersbach, M. Emile Eicher, M. Félix Eischen, M. Fernand Etgen, M. Marc Goergen, Mme Sam Tanson, membres de la Commission de la Défense

M. Marc Baum, observateur délégué

M. Gilles Baum, Mme Liz Braz, M. Sven Clement, M. Yves Cruchten, M. Emile Eicher, M. Paul Galles, M. Patrick Goldschmidt, M. Fred Keup, M. Laurent Mosar, Mme Sam Tanson, M. Laurent Zeimet, membres de la Commission des Affaires étrangères et européennes, de la Coopération, du Commerce extérieur et à la Grande Région

M. David Wagner, observateur délégué

Mme Danielle Wolter, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. Claude Wiseler, Président de la Chambre des Députés, M. Guy Arendt, Président de la Commission de la Défense

*

 Monsieur le Président de la Chambre des Députés, Claude Wiseler (CSV), souhaite la bienvenue à Madame la Sous-secrétaire d'État au contrôle des armements et à la sécurité internationale des États-Unis d'Amérique et aux autres membres de la délégation américaine.

L'orateur rappelle les relations diplomatiques qui ont débuté en 1903 entre le Luxembourg et les États-Unis d'Amérique. Les deux pays ont aussi des liaisons historiques. Les États-Unis d'Amérique ont joué un rôle dans l'histoire du Grand-Duché de Luxembourg en particulier pendant la Deuxième Guerre mondiale. Les Luxembourgeois n'ont pas oublié et n'oublieront pas la libération par les Américains.

Un autre rapport entre les deux pays existe du fait qu'encore aujourd'hui, de nombreux Luxembourgeois vivent aux États-Unis. Il s'agit ici des Américains qui ont la double nationalité en raison de leurs ancêtres luxembourgeois, émigrés principalement dans le Midwest américain (notamment Illinois, Michigan, Minnesota, Wisconsin) avec une forte concentration à Chicago. La plus grande communauté de « Luxembourg Dual Citizens » se trouve au Minnesota.

En tant que petit pays, le Luxembourg base sa politique sur le multilatéralisme, que nous considérons comme ayant procuré au cours des dernières quatre-vingts années à notre pays sécurité, liberté, paix. En tant que membre de nombreuses organisations internationales, le

Luxembourg y apporte sa contribution. Monsieur le Président de la Chambre des Députés souligne que le Luxembourg est notamment membre fondateur de l'UE¹ et de l'OTAN².

Le Luxembourg veut évidemment participer à assurer sa propre défense et ne pas laisser la charge de sa défense entièrement aux organismes internationaux dont il fait partie. Le désarmement et la non-prolifération des armements conventionnels et de destruction massive ont toujours été des domaines d'action prioritaires du Luxembourg.

Notre pays vise à atteindre un effort de défense de 2% du RNB d'ici 2030. Cet objectif nécessitant des efforts considérables, Monsieur le Président de la Chambre des Députés affirme qu'il ne donne pas pour autant lieu à de grandes discussions.

Comme un petit pays ne peut pas tout faire, l'augmentation de nos capacités de défense exige des choix. Tout d'abord, l'industrie et les centres de recherche luxembourgeois sont associés à la réalisation de l'effort de défense : par le soutien de projets et programmes en matière de recherche, technologie et développement à objectifs ou retombées visées dans le domaine de la défense, ces investissements, notamment ceux qui sont « dual-use », profitant en règle générale aussi au secteur civil, précisément aux entreprises et centres de recherche. Sur le plan international, il importe également d'associer les entreprises à la « value chain » de projets de l'UE, par exemple dans le cadre de l'Agence européenne de défense (AED), et de l'OTAN. Ceci contribue au développement de technologies et d'innovations en matière de défense.

Ensuite, il s'agit de développer ce qu'on sait faire le mieux, à savoir développer les capacités de communication satellitaire, comme le Luxembourg dispose d'une longue expérience dans les domaines des satellites et de l'espace.

En outre, le Luxembourg investit dans d'autres infrastructures clé de la défense, notamment en développant ses capacités de défense aérienne anti-missile (NATO IAMD³), en contribuant au remplacement par l'OTAN de sa flotte AWACS⁴ ou encore en mettant en place le bataillon belgo-luxembourgeois de reconnaissance de combat médian, objectif capacitaire proposé par l'OTAN en 2021 aux deux pays et formellement accepté par eux la même année, ce bataillon devant être opérationnel dès 2030.

 Mme Bonnie Jenkins remercie les députés luxembourgeois d'accueillir la délégation américaine et indique qu'il s'agit pour elle-même de son premier voyage au Luxembourg. Elle apprécie beaucoup son séjour et les discussions qu'elle a pu mener jusqu'à présent. Les hôtes américains estiment fortement l'engagement du Luxembourg et les relations avec le gouvernement luxembourgeois qu'il y a dans certains domaines, dont Monsieur le Président de la Chambre des Députés a notamment mentionné ceux des satellites et de l'espace. Les visiteurs américains ont déjà pu prendre conscience, comme la veille lors d'une rencontre avec la Chambre de Commerce, dans quelle mesure le Luxembourg développe l'innovation. Les États-Unis d'Amérique se réjouissent de leur coopération future avec le Luxembourg dans ce domaine et reconnaissent la poursuite de l'engagement luxembourgeois dans l'OTAN, où le Luxembourg peut intégrer ses différents travaux, spécialement dans le domaine de l'espace. L'allié transatlantique tient aussi à faire connaître son appréciation pour les efforts entrepris par notre pays pour atteindre l'objectif des 2%. L'oratrice remercie dans ce contexte également Monsieur l'Ambassadeur.

Des remerciements de la part des Américains sont en outre exprimés pour le soutien de l'Ukraine, à laquelle le Luxembourg apporte de l'aide militaire (équipement, entraînement et

¹ Union européenne

² Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (NATO – North Atlantic Treaty Organization)

³ Integrated Air and Missile Defence

⁴ Airborne Warning and Control System

formation au profit de l'armée ukrainienne), financière et humanitaire. Le Luxembourg fournit en particulier son soutien au déminage de l'Ukraine. Depuis février 2022, les États-Unis d'Amérique ont dépensé 284 millions \$ pour le déminage en Ukraine.

Avant de continuer, Madame l'Ambassadrice donne l'occasion aux membres de sa délégation de se présenter brièvement.

Monsieur l'Ambassadeur des États-Unis d'Amérique se rallie aux remerciements et confirme l'existence d'excellentes relations de travail entre nos deux pays.

Mme Jenkins aborde ensuite les thèmes stratégiques traités par les États-Unis d'Amérique dans le domaine du contrôle des armements et de la sécurité internationale. L'oratrice rend attentif à l'expiration le 5 février 2026 du traité New START⁵, traité de désarmement nucléaire conclu entre les États-Unis d'Amérique et la Russie. La situation créée par l'invasion de l'Ukraine par la Russie fait que les États-Unis ne peuvent plus entrer en conversation avec la Russie et qu'ils ne sont plus en position de pouvoir mener des négociations bilatérales avec elle pour la période après l'expiration du traité. Les États-Unis font dès lors clairement comprendre à la Russie qu'ils voudraient s'entretenir avec elle préalablement à l'expiration du traité et mener les négociations pour la suite, puisqu'ils ont réduit leur puissance nucléaire sur base des traités START d'environ 85%. Le but consiste à continuer à réduire les armes nucléaires. La Russie se trouve toujours dans les limites du traité d'après la surveillance par les satellites américains et tant que la Russie reste dans les limites, les États-Unis font de même. Le retour à la conversation incombe maintenant à la Russie.

Pour ce qui est de la Chine, les États-Unis d'Amérique ont tenté d'entrer en conversation avec elle, spécialement en raison de l'augmentation de l'arsenal nucléaire chinois au cours des dernières années. N'ayant pas pu mener des négociations avec la Chine sur le contrôle des armes, les États-Unis prennent acte que la Chine, en tant que fabricant d'armes, n'est pas disposée à négocier sur la limitation ou la destruction de celles-ci. Les États-Unis ont alors proposé à la Chine des entretiens plutôt en relation avec des mesures destinées à inciter la confiance, des voies permettant d'avoir de la transparence et de réduire le risque de malentendus. La balle est dans le camp chinois.

Il y a environ un mois, la Chine a effectué un test de missile balistique intercontinental dans le Pacifique qu'elle avait préalablement notifié aux États-Unis d'Amérique et à quelques autres pays. Si un tel test n'est pas souhaitable pour les États-Unis, cette annonce est néanmoins exactement ce que les États-Unis demandent à la Chine de faire, la notification étant le type de transparence que les États-Unis recherchent.

La situation est la même avec la Corée du Nord : les États-Unis ont montré dès le début leur volonté de se mettre ensemble et entrer en conversation sans poser de conditions préalables, mais n'ont pas obtenu de réponse.

Quant à l'Iran, le pays est impliqué dans la fourniture de matériel à la Russie pour la guerre en Ukraine. Les efforts des États-Unis, par la conversation avec l'Iran, pour le « Joint Comprehensive Plan of Action » (JCPOA) n'ont pas avancé de manière à aboutir à quelque chose de positif.

 Monsieur le Député Guy Arendt (DP), Président de la Commission de la Défense, précise au sujet de l'effort de défense, qui devrait atteindre 2% du RNB d'ici 2030, que le Luxembourg a investi en 2024 696 mio. € dans sa défense. En 2025, le budget de la défense s'élèvera à 792 mio. €.

⁵ Strategic Arms Reduction Treaty

Le Luxembourg est en train de mettre en place le bataillon belgo-luxembourgeois de reconnaissance de combat médian, objectif capacitaire proposé dans le cadre du dernier cycle NDPP⁶, qui sera opérationnel dès 2030. Pour cela et dans le cadre de la modernisation de l'Armée, du matériel nouveau sera acquis, comprenant 80 CLRV⁷, dont les premiers seront livrés début 2025, et de 59 véhicules blindés de type Jaguar, Griffon et Serval.

Dans le domaine de la cybersécurité, le Luxembourg a démarré cette année la « Luxembourg Cyber Defence Cloud » (LCDC), un cloud privé pour stocker et traiter des données classifiées et non classifiées, ainsi que pour héberger des services informatiques. Les capacités peuvent aussi être offertes aux Alliés et aux partenaires. Par ailleurs, deux projets majeurs ont été mis en place avec l'Université du Luxembourg : une « Cyber Policy Chair » (couvrant le volet légal et politique du domaine Cyber) et un « Competence Hub in Research in Cybersecurity and Cyber Defence » (CyberHub) (couvrant le volet technique du domaine Cyber). Le renforcement de la résilience et de la sécurité des infrastructures nationales IT⁸ demeure au cours des prochaines années une priorité du Gouvernement.

Dans le domaine de l'espace, le Luxembourg occupe une position de leader européen. Le Gouvernement participe au joint-venture SES-Gouvernement LuxGovSat qui opère le satellite GovSat-1. Celui-ci met à disposition des capacités de communication satellitaire, dont une partie est utilisée par l'Armée pour les besoins luxembourgeois et l'autre partie commercialisée au profit de nos partenaires et alliés, ainsi que d'organisations et institutions internationales, notamment l'OTAN et l'UE. Comme la capacité de GovSat-1 sera pleinement utilisée au courant des prochaines années, des réflexions seraient à mener sur un satellite GovSat-2.

Le programme LUXEOSys a pour objectif de mettre en place et d'opérer un système d'observation de la Terre au moyen d'un satellite d'observation qui doit fournir 100 images de la Terre par jour et qui est doté pour cela d'une caméra à très haute résolution. Le lancement du satellite est prévu entre octobre 2024 et janvier 2025.

Également en matière de communication satellitaire, le Luxembourg a un partenariat étroit avec les États-Unis d'Amérique pour le programme MEO (« Medium Earth Orbit ») Global Services (MGS)⁹, dont l'objet consiste à avoir accès aux satellites de communication de la nouvelle constellation O3b mPOWER de la société SES, situés en orbite terrestre moyenne.

Dans le domaine de la connaissance de la situation spatiale (Space Situational Awareness, SSA¹⁰), la Défense luxembourgeoise coopère avec des alliés, dont les États-Unis d'Amérique et l'Allemagne. L'objectif de la SSA est d'assurer la sécurité de nos satellites.

En ce qui concerne l'Ukraine, le Luxembourg s'est montré solidaire avec l'Ukraine dès le premier jour de la guerre. La Défense a apporté son soutien sous forme de matériel militaire létal et non létal, en concertation étroite avec les autorités ukrainiennes. Elle a en outre participé au financement d'initiatives dans le cadre de l'OTAN et du Groupe de contact pour la défense de l'Ukraine¹¹.

Pour les années 2022 et 2023, le soutien s'est chiffré à environ 150 mio. € (70 mio. € en 2022, 80 mio. € en 2023), correspondant à plus de 15% du budget annuel de défense. Pour 2024, un montant de 69,5 mio. € a été déterminé.

⁶ NATO Defence Planning Process

⁷ Command, Liaison and Reconnaissance Vehicle

⁸ Information technologies (technologies de l'information)

⁹ Cf. loi du 9 juin 2023 autorisant le Gouvernement à financer le programme « Medium Earth Orbit Global Services » (MGS) - dossier parlementaire 8157)

¹⁰ <https://www.euspa.europa.eu/eu-space-programme/ssa>

¹¹ Groupe Ramstein – Ukraine Defense Contact Group, créé le 26 avril 2022 sur la base aérienne américaine de Ramstein en Allemagne

Dans sa séance du 5 juin 2024, le Conseil de gouvernement a décidé que l'aide à l'Ukraine est déterminée chaque année sur base des besoins et de la situation sur le terrain. Cette aide prendra la forme d'une ligne budgétaire à part.

✚ Mme Bonnie Jenkins remercie l'orateur pour les détails et exprime ses remerciements au Luxembourg pour son engagement dans l'OTAN et tous ses efforts dans les différents domaines.

✚ Monsieur le Président de la Chambre des Députés souhaiterait savoir dans quelle mesure la menace russe d'utiliser des armes nucléaires contre l'Ukraine représente une menace sérieuse et ce que cela signifie pour la défense américaine.

Madame la Sous-secrétaire d'État répond qu'avant l'invasion russe de l'Ukraine, les États-Unis d'Amérique avaient deux échanges bilatéraux avec la Russie, focalisés sur la suite de l'expiration du traité New START le 5 février 2026. Plutôt que de passer beaucoup de temps à négocier ce qui devrait ou ne devrait pas faire l'objet des discussions, les deux parties sont convenues que chacune mettrait sur la table tout ce qu'elle voudrait, tout allant du domaine de l'espace aux technologies émergentes et incluant évidemment la poursuite du traité New START par davantage de réduction des armes nucléaires.

Les deux parties avaient leurs limites, à savoir pour la Russie la défense antimissile balistique (ballistic missile defence (BMD)), pour les États-Unis d'Amérique les armes nucléaires tactiques (tactical nuclear weapons (TNW)/non-strategic nuclear weapons (NSNW)), particulièrement parce que les États-Unis étaient sur le point de commencer à limiter celles-ci et aussi parce que les alliés de l'OTAN avaient tout intérêt à ce que les États-Unis veillent à ce que ce sujet soit abordé.

Les États-Unis ont informé la Russie qu'une invasion de l'Ukraine constituerait un problème dans les négociations entre leurs deux pays. Les armes, avec lesquelles la Russie menace maintenant l'Ukraine, sont justement des armes nucléaires tactiques. Si les négociations reprenaient un jour, les États-Unis insisteraient davantage sur ce sujet.

Pour autant qu'ils sont concernés, les États-Unis n'ont pas pu constater de la part de la Russie un comportement aussi responsable qu'il aurait dû l'être en matière d'armes nucléaires, et ce à maints égards. Le sujet est donc préoccupant. Une chose que les États-Unis ne voulaient cependant pas faire, estimant être par là en accord avec l'OTAN et bien sûr la France et le Royaume-Uni, était en quelque sorte de ne pas garder le calme. Les États-Unis n'ont pas pu percevoir, au moyen de leurs moyens techniques, des indications pour un changement de posture ou un changement quelconque des forces russes, l'oratrice rappelant dans ce contexte aussi le « Budapest Memorandum on Security Assurances ». Les États-Unis poursuivront évidemment leur surveillance, espérant qu'un tel changement n'aura toujours pas lieu. Le sujet est à prendre au sérieux.

✚ Selon Monsieur le Député Franz Fayot (LSAP), la peur d'une guerre nucléaire pendant la Guerre froide est toujours présente dans nos mémoires. En plus, le danger augmente aujourd'hui en raison de la prolifération des armes nucléaires, puisque neuf pays en détiennent, l'Iran s'y ajoutant, le cas échéant. Le risque de l'utilisation des armes nucléaires dans des conflits régionaux a grandi, la doctrine de la non-utilisation de ces armes a changé, comme le souligne le « Congressional Research Service ».

Monsieur le Député souhaiterait en savoir plus sur le contrôle de la non-prolifération par les États-Unis, non seulement en ce qui concerne la Russie et la Chine, mais aussi d'autres pays, puisqu'il semble ne pas y avoir beaucoup de dialogue avec les États-Unis et l'OTAN.

L'orateur voudrait aussi connaître l'évaluation du risque actuel par les États-Unis dans le contexte de conflits régionaux, dont la guerre en Ukraine et celle au Moyen-Orient.

Mme Jenkins explique que le « (Nuclear) Non-Proliferation Treaty » (NPT, Treaty on the Non-Proliferation of Nuclear Weapons/Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP)) est la pierre angulaire des efforts américains en matière de non-prolifération des armes nucléaires. Ce traité est toujours applicable et compte plus de 180 États parties. Le traité est entré en vigueur en 1970 avec les cinq États possédant l'arme nucléaire selon le TNP (« nuclear-weapon states » (NWS))¹².

Les États-Unis font tout pour empêcher la prolifération. On peut regarder le TNP de deux façons : soit considérer qu'il ne connaît pas le succès voulu, parce qu'on a aujourd'hui plus d'États disposant d'armes nucléaires qu'à l'époque de la naissance du TNP, parce que quelques États possédant ou supposés posséder l'arme nucléaire ne font pas partie du TNP et parce que les pays préoccupants aujourd'hui sont les mêmes que ceux il y a une vingtaine d'années, soit considérer qu'il est un succès, parce qu'on a réussi à limiter le nombre de puissances nucléaires à 10.

De nombreux efforts ont été réalisés entre les années 70 et aujourd'hui pour garder ce nombre aussi bas que possible. Il y a des pays qui s'intéressent à l'arme nucléaire, mais qui ne poursuivent pas cette voie grâce aux efforts entrepris et à la diplomatie.

Les États-Unis ont aussi leur dissuasion étendue (« Extended Deterrence »), laquelle s'est montrée très utile dans les discussions avec le Japon, la Corée du Sud ou encore l'Australie. Ces discussions de dissuasion étendue sont destinées à assurer que ces pays renoncent au développement d'armes nucléaires. Un défi est évidemment la Corée du Sud, État frontalier de la Corée du Nord ; étant conscient que la majorité de la population sud-coréenne est favorable au développement par son pays de ses propres armes atomiques, les États-Unis ont renforcé leurs engagements envers la Corée du Sud.

L'OTAN est une autre voie, par laquelle les États-Unis procurent de la sécurité à d'autres pays, lesquels n'éprouvent alors pas le besoin de se doter d'armes nucléaires.

Les États-Unis disposent en outre d'un « Bureau of International Security and Nonproliferation » (ISN) et ont un ambassadeur en la matière, le représentant spécial du Président américain pour la non-prolifération. Les États-Unis poursuivent toujours leurs efforts, également par des informations, dans le but de convaincre les pays de ne pas devenir plus nombreux à posséder l'arme atomique.

On a besoin d'outils tels que les traités START.

La Chine ne veut pas parler du contrôle des armes, mais a néanmoins des rencontres avec d'autres pays. Les États-Unis et la Chine se rencontrent dans le cadre du P5¹³, au niveau « Sous-secrétaire d'État ». Il en va de même avec la Russie. En l'absence de rencontres bilatérales des États-Unis avec ces deux pays, ces rencontres dans le cadre du P5 procurent toutefois une sorte d'engagement.

 Madame la Députée Nancy Arendt (CSV) souligne le rôle de l'espace pour le Luxembourg. Les pays qui explorent l'espace en vue de sa militarisation deviennent plus nombreux. Le risque de cyberattaques contre des infrastructures militaires augmentant, l'oratrice souhaiterait savoir s'il faudrait faire pression pour mettre en place des mesures de

¹² Selon le TNP, il s'agit des États qui ont testé des armes nucléaires avant le 1^{er} janvier 1967, le TNP ayant été conclu en 1968, à savoir les États-Unis d'Amérique, la Russie, le Royaume-Uni, la France et la Chine.

¹³ Les États du P5 sont les cinq États dotés du TNP.

contrôle des armements dans ce domaine, lequel semble ne pas être réglementé par les traités classiques.

Mme Jenkins confirme que la militarisation de l'espace préoccupe les États-Unis. Le Traité sur l'espace extra-atmosphérique (« Outer Space Treaty »¹⁴) datant de 1967 interdit la mise en place d'armes dans l'espace. Après avoir découvert que la Russie s'intéresse à placer sur l'orbite de la Terre un dispositif nucléaire, les États-Unis ont déposé au Conseil de sécurité des Nations unies un projet de résolution visant à encadrer l'usage des armes nucléaires et des armes de destruction massive dans l'espace extra-atmosphérique. Ce texte a été bloqué par le veto russe, mais a été largement soutenu à l'Assemblée générale des Nations unies. Une résolution reprenant largement le contenu de celle qui s'est heurtée au veto russe se trouve d'ailleurs actuellement à la Première Commission (« First Committee ») des Nations unies qui traite des questions de désarmement et de sécurité internationale.

Les États-Unis font de leur mieux pour renforcer ce qui existe et réalisent notamment des efforts auprès de pays non-membres du Traité sur l'espace extra-atmosphérique pour qu'ils y adhèrent.

Les opinions divergent sur les possibilités d'agir, dont la conclusion d'un autre traité – en songeant à la multitude d'acteurs (satellites militaires et civils), et les moyens de vérification. Les divergences ne sont pas pour autant une raison de ne pas poursuivre les efforts.

*

Mme Jenkins précise qu'en cas de besoin, l'ambassade des États-Unis sera à disposition pour traiter ce qu'elle-même n'aurait pas pu aborder. Elle constate avec satisfaction que beaucoup de sujets ont toutefois été couverts par les députés luxembourgeois. Les États-Unis veulent s'assurer de la continuation de la coopération avec le Luxembourg et l'UE, en veillant à l'interopérabilité des programmes.

L'échange de vues se termine par des remerciements réciproques pour les informations et les efforts en matière de défense.

Procès-verbal approuvé et certifié exact

¹⁴ <https://www.unoosa.org/oosa/en/ourwork/spacelaw/treaties/introouterspacetreaty.html>